



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Être âgé(e) de 18 ans et plus.

Détenir un diplôme d'une ou plusieurs écoles de Massothérapie et/ou de Réflexologie.

Avoir accompli 1000 heures de formation théorique et pratique, dans les champs suivants :

- ▶ Anatomie et physiologie
- ▶ Éthique professionnelle
- ▶ Sexualité
- ▶ Technique de consultation
- ▶ **Deux à trois** techniques de massage ou
- ▶ Réflexologie globale ou contemporaine des pieds, mains, oreilles et cerveau ;
complémentaire : réflexologie des chakras, femme enceinte, andropause/ménopause, 3^e âge.
- ▶ Pratiques et stages supervisés.

PROCÉDURE D'ADHÉSION

Faire parvenir votre curriculum vitae à jour, certificat de naissance et les photocopies de vos diplômes avec syllabus de cours (**L'étude du dossier est gratuite**).

Si votre candidature est retenue, suivra l'examen d'adhésion pratique et théorique de l'AMTMDL.

FRAIS D'ADHÉSION

Ils sont de 235\$ et comprennent :

- ▶ Examen pratique et théorique
- ▶ Certificat et carte personnalisée
- ▶ Cotisation pour la première année
- ▶ Livret de reçu (1)

COTISATION ANNUELLE 125 \$

Mise à jour et activités de perfectionnement

Pour demeurer membre de l'AMTMDL, le/la Massothérapeute se doit de suivre des formations continues afin de maintenir ses connaissances à jour.

DIFFÉRENTS AVANTAGES DE FAIRE PARTIE DE L'AMTMDL :

- ▶ Relever d'une association sérieuse ayant son propre code de déontologie et vous offrant une protection morale.
- ▶ Être reconnu par de nombreuses compagnies d'assurances pour le remboursement des thérapies.
- ▶ Bénéficier d'un système de référence.
- ▶ Recevoir un certificat d'appartenance, et une carte de membre personnalisée renouvelée annuellement.
- ▶ Références disponibles pour assurance professionnelle.

La massothérapie ainsi que les thérapies en massage et le drainage lymphatique sont des méthodes préventives et curatives de plus en plus en demande, c'est la raison pour laquelle les compagnies d'assurances offrent un service de remboursement à la clientèle des thérapeutes reconnus par une association qualifiée comme l'AMTMDL.